

## **Résultats : Questionnaire Plan d'action national (NAP) pour la sécurité des professionnels des médias**

### **I. Introduction**

Pour les questionnaires pour le plan d'action national pour la sécurité des professionnels des médias, nous avons récolté 198 réponses au total : 153 réponses germanophones, 34 francophones, et 11 italophones. Les questionnaires ont été réalisés sur la plateforme Formsite en raison de sa forte protection des données. Les répondants ont eu le choix d'y répondre de manière anonyme ou en laissant leurs coordonnées. Environ 30 ont répondu qu'ils/elles souhaitaient participer au roundtable.

### **II. Attaques physiques ou morales**

Sur 198 répondants, 83 affirment avoir été victimes d'une attaque physique ou morale, soit 42% des répondants. Parmi ces attaques, 73 étaient de nature morale, et 10 étaient de nature physique.

Sur 73 attaques de nature morale, 41 répondants affirment qu'elles se sont déroulées dans l'espace numérique, soit 56%. Les 32 restants ont subi des attaques dans l'espace analogique. Lorsque les répondants ont élaboré sur le détail des attaques, beaucoup ont affirmé qu'il n'y a pas eu de conséquences pour les attaquants.

#### Extraits de réponses des professionnels des médias :

- « Menaces sur Twitter et Facebook (...) avec mention de ma région de domicile et de traits physiques »
- « Un auditeur d'un débat public n'a pas supporté une question (...) il s'est monté très violent verbalement et cela a fini par une empoignade »
- « Menaces de poursuites pénales par SMS »
- « Insultes directement adressées sur les réseaux sociaux depuis le début de la pandémie »
- « Autocollants insultants collés sur la porte de notre bâtiment »
- « Des courriels de protestation très grossiers, que je classerais en partie dans la catégorie des messages haineux. »
- « Intimidation, menaces, mise à nu. Demande de droit de réponse, pression sur la rédaction en chef, etc. Très répandu lors de recherches dans le milieu des organisations ou des bandes criminelles et de l'extrême droite. »
- « Menace de mort après un reportage sur une affaire judiciaire concernant un vol à main armée dans une station-service. »
- « Conversation téléphonique avec un policier qui m'a menacé de violence s'il me croisait un jour dans la rue. »
- « Des adeptes de la théorie du complot ont mené une campagne personnalisée contre moi après une recherche que j'avais effectuée, publiant notamment ma photo, mon nom complet, ma fonction et mon lieu de travail. Attaques par envoi de mails à d'énormes listes de distribution avec diffamation. »
- « Stalking aussi bien avec attente devant la maison des médias, plus tard aussi de manière numérique avec des e-mails et des appels téléphoniques, la police n'a rien pu faire parce qu'il ne m'avait rien fait 'physiquement', citation. »
- « Plusieurs fois, deux avocats de personnes impliquées m'ont téléphoné pour essayer de me dissuader d'écrire. »

- « Des commentaires offensants sur les médias sociaux (...) une lettre offensive d'un conseiller municipal, qui m'a insulté à propos de ma nationalité (je ne suis pas d'origine suisse). »
- « Le gérant du bar est devenu grossier parce que j'ai osé écrire que du racolage avait lieu dans son établissement. Un suspect pour trafic d'armes s'est présenté à la rédaction. »

### **III. Aide après attaque(s)**

Sur 83 répondants qui affirment avoir été victimes d'attaques physiques et/ou morales, 33 répondants – soit 40% d'entre eux – ont décidé de chercher de l'aide.

Ceux qui ont décidé de chercher de l'aide se sont dirigés vers : leur(s) supérieur(s), rédacteur en chef, avocat de l'entreprise, service juridique, RH, collègues, police, service informatique de la compagnie, psychologue (...). La plupart des répondants ont affirmé que cette aide les a aidé.

Ceux qui ont décidé de ne pas chercher de l'aide ne l'ont pas fait pour les raisons suivantes : les mesures prises ont été suffisantes, pas eu besoin/envie, pas d'aide disponible, pas de sentiment de danger, menaces pas concrètes, pas eu le temps, ne savaient pas où chercher de l'aide, pas voulu en parler, trop d'effort (...).

Sur 198 répondants, 154 ont affirmé qu'il n'y avait pas de dispositions ou d'organes relatifs à la sécurité des professionnels des médias.

113 répondants ont affirmé que la Confédération ou le canton devraient proposer un point de contact en-dehors de la police pour la sécurité des professionnels des médias pour les raisons suivantes : afin de garantir l'impartialité, ajouter une étape supplémentaire avant la police, offrir un cadre pour se confier hors du travail, recevoir des conseils, tenir des statistiques afin de connaître l'ampleur du phénomène (...).

### **IV. Evolution de la profession**

La majorité des répondants ont déclaré que la crédibilité de leur profession a empiré au cours des dernières années, notamment à cause des réseaux sociaux, de la concurrence, des nouveaux médias qui remettent en question le journalisme traditionnel, de la polarisation de la société, des « fake news » sur Internet, de la diminution de l'échange d'opinions, de la montée du sensationnalisme, de crise du coronavirus, de la montée de l'intolérance et de la radicalisation (...).

Selon les répondants, les attaques les plus courantes en Suisse sont les attaques sur les réseaux, suivies des menaces ou insultes écrites ou orales.

Plus de la moitié des répondants n'ont jamais été menacés de poursuites judiciaires s'ils/elles publiaient quelque chose ou pour empêcher une publication.

Sur 107 répondantes identifiées comme femmes, 61 d'entre elles – soit plus de la moitié – estiment que le risque d'agression est plus élevé pour les femmes journalistes que pour les hommes.

### **V. Utilité d'un plan d'action national (NAP)**

75% des répondants – soit 149 sur 198 – trouvent utile un plan d'action national pour la sécurité des professionnels des médias en Suisse, à l'image des exemples européens en la matière.

Raisons en faveur d'un NAP :

- Favorise l'indépendance des journalistes
- Détérioration de la situation
- On n'en fait jamais assez en matière de sécurité
- Avoir accès à un dispositif de recours
- Pour être à l'écoute des professionnels de la branche
- Encourage l'enquête approfondie
- Sensibilise la population à l'importance du travail des journalistes
- Aide les journalistes en freelance qui n'ont pas le soutien d'une entreprise

Raisons à l'encontre d'un NAP :

- Pas de nécessité
- Pas de cas extrêmes en Suisse
- Pas une priorité
- Ne servira à rien
- Cela pourrait encourager les violences contre les journalistes en Suisse
- La police et/ou les bases juridiques suffisent
- Les journalistes ne sont pas des citoyens différents des autres
- Les journalistes ont assez de possibilités pour se défendre
- Trop vague et ne mènera à rien

Extrait de propositions de mesures concrètes à introduire dans un NAP :

- Protection et/ou assistance juridique (17 mentions)
- Mise en place d'organes de discussion et d'écoute indépendants (15 mentions)
- Education sur le rôle et la mission des médias pour la population (15 mentions)
- Point de contact pour dénoncer/signaler les harcèlements et abus (7 mentions)
- Informer les rédactions sur les systèmes permettant de filtrer/effacer les commentaires haineux (5 mentions)